

**Commune de
Vuillafans**

Procès-verbal du conseil municipal
du vendredi 25 septembre 2020

Date de convocation : 19/09/2020

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	12
Nombre de membres absents excusés :	3
Nombre de membres absents :	0

Le vendredi 25 septembre 2020 à 20 h 00, le Conseil Municipal de Vuillafans dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en lieu habituel, sous la présidence de Claude CURIE, Maire.

Membres présents : Claude CURIE, Bernard WOZNY, Rémi JEANNINGROS, Jean Benoit LAMBERT, Céline BOUVERET, Alain KIBLER, Benjamin DOLE, Olivier THOURIN, Patrick CHANUSSOT, Marie-Thérèse CRETIN-GUTH, Michelle HOUSER, Stéphane MEREL.

Absents excusés : Yves GAMELON (procuration donnée à M. Claude CURIE, Sylvie PERRET-GENTIL (procuration donnée à M. Claude CURIE), Anne-Lise BEOSINGER (procuration donnée à M. Claude CURIE).

Absents :

M. le Maire ouvre la séance à 20 h 00.

Céline BOUVERET est nommée secrétaire de séance.

M. le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'inscrire à l'ordre du jour de la convocation, deux questions supplémentaires, à savoir : A la demande de l'INSEE procéder à la dissolution de la Caisse scolaire créée en 1986 et la nomination d'un enquêteur suppléant pour le recensement 2021 dans le cadre de l'enquête de l'INSEE. Le conseil accepte d'inscrire les 2 questions à l'ordre du jour.

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du 28 août 2020.

1°) – Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à solliciter des aides dans le cadre du projet de réhabilitation de la salle des fêtes de la commune

M. Le Maire demande au conseil l'autorisation, pour adopter le projet de réhabilitation de la salle des fêtes de la commune pour un montant de 550 000,00 euros HT, de solliciter les aides possibles dans le cadre du programme EFFILOGIS piloté par la Région Bourgogne Franche-Comté et l'ADEME. Il est également prévu de demander de l'aide supplémentaire auprès d'autres organismes. Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents.

2°) – Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'aide du département et de l'Agence de l'eau et réaliser l'opération d'assainissement collectif

M. Le Maire demande au conseil l'autorisation, pour adopter le projet de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif de la commune pour un montant de 255 000,00 euros HT, de solliciter l'aide du Département et de l'Agence de l'Eau, en s'engageant à réaliser l'opération d'assainissement collectif selon les principes de la Charte Qualité Nationale des

réseaux d'assainissement. Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents.

3°) – Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec les services de la Préfecture du Doubs dans le cadre de la mise en place de la dématérialisation des actes administratifs

M. Le Maire demande au conseil l'autorisation de signer la convention de partenariat avec les services de la Préfecture du Doubs dans le cadre de la mise en place de la dématérialisation des actes administratifs, cette application permettra à l'ensemble des documents administratifs d'être transmis aux organismes de tutelle en mode dématérialisé. Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents.

4°) – Renouvellement du contrat à durée déterminée pour l'agent en charge de l'entretien des bâtiments communaux

M. Le Maire informe le conseil que, après avoir demandé l'avis du Centre de Gestion, le renouvellement du contrat à durée déterminée de Madame Séverine MARTINENGI, agent en charge de l'entretien des bâtiments communaux, ne peut plus se faire dans le cadre d'un renfort exceptionnel, mais dans le cadre de la création d'un poste. Cette création en contrat à durée déterminée pour 2 heures 50 par semaine et pour une durée de 18 mois. Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents.

5°) – Renouvellement du miroir cassé au croisement de la Rue des 2 tunnels et de la Rue Gérard

Suite à la demande de certains habitants, il est convenu de renouveler le miroir cassé Rue des 2 Tunnels, M. Le Maire propose un devis de la société FRANCHE-COMTE SIGNAUX pour un montant de 396,70 euros HT. Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents.

6°) – Acquisition de numéros de rue supplémentaires

M. Le Maire propose un devis de la société ILP Laser, pour un montant de 328,89 euros HT, pour l'acquisition de plaques de numéro de rue. Ces plaques seront données aux habitants dont les numéros de rue n'apparaissent pas sur les maisons, pour faciliter le travail du facteur, il précise également qu'ils seront de couleur bleu pour le vieux village et vert pour les nouvelles habitations. Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents.

7°) – Dissolution de la Caisse des Ecoles

M. Le Maire informe le conseil que l'INSEE demande à ce que la Caisse des Ecoles, association existant depuis 1986 et n'ayant plus d'existence, soit dissoute. Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents.

8°) – Nomination d'un enquêteur suppléant pour le recensement 2021, dans le cadre de l'enquête de l'INSEE

M. Le Maire informe le conseil que l'INSEE demande à ce que soit nommé un enquêteur suppléant pour le recensement prévu en 2021. M. Le Maire propose Mme Maryse COMTE. Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents.

Questions diverses :

M. Le Maire présente le site « voisins vigilants », cette application sur un site web sécurisé est mise à disposition de tous les Vuillafanais gratuitement, il met en relation les habitants pour améliorer leur cadre de vie entre voisins pour partager une démarche de surveillance. Le système d'alerte fonctionne par SMS et par mail pour tous événements suspects, vous pouvez publier des petites annonces et la mairie utilise le système pour informer de toutes les manifestations organisées sur la commune. Il précise que l'abonnement annuel est de 800,00 euros supporté par le budget de la commune et que pour l'instant, les adhérents représentent 26 inscrits.

M. Remi JEANNINGROS fait un point sur la manifestation « Accueil des nouveaux habitants » qui s'est déroulée le dimanche 6 septembre à 11h au camping du Pré Bailly et qui a rassemblé une trentaine d'habitants. Cette journée a été une réussite conviviale pour son lancement. Pour 2021 son renouvellement est prévu et il conviendra de peaufiner cette journée.

M. Le Maire présente l'état d'avancement de la réhabilitation du bâtiment de la salle des fêtes. Il fait passer et commente deux nouveaux plans projets.

L'ordre du jour étant épuisé le Maire clôt la séance.

Le Maire, Claude CURIE

BOESINGER Anne-Lise	BOUVERET Céline	CHANUSSOT Patrick	CRETIN-GUTH Marie-Thérèse	CURIE Claude
DOLE Benjamin	GAMELON Yves	HOUSER Michelle	JEANNINGROS Rémi	KIBLER Alain
LAMBERT Jean- Benoît	MEREL Stéphane	PERRET-GENTIL Sylvie	THOURIN Olivier	WOZNY Bernard